



Achat d'un pc sur site dell

Par **Nicksis**, le **12/01/2011** à **09:26**

Bonjour,
Durant l'été 2009 (Juillet), j'ai fait l'acquisition d'un PC, commandé sur le site dell.fr.
Mon problème concerne le paiement de cette ordinateur.
J'ai passé commande par téléphone, laquelle j'ai réglé immédiatement avec la vendeuse en lui donnant les informations de ma carte bleu. Par la suite, je reçois donc l'ordinateur, les jours passent et je remarque que je n'ai pas été prélevé.
Au bout d'un mois je reçois un appel, c'était un vendeur de chez dell qui souhaitais que je règle ma facture comme j'avais gardé l'argent ça me posais pas de problème je lui ai donc re-donné mes coordonnées bancaire mais toujours aucune action sur mon compte.
C'est un peu vague maintenant, mais donc j'ai reçu encore un appel de leur part trois ou quatre mois après, toujours pour régler cette facture, je leur ai re-re-donné mes coordonnées mais toujours pas de prélèvement.
Un autre appel à donc suivie (facile 6 mois plus tard) et là j'ai dit stop, je lui ai expliqué la situation et j'ai demandé à être contacté par un responsable pour qu'il m'explique le pourquoi du comment.
Arrive de la cerise sur le gâteau, j'ai reçu un email hier (Retard de règlement: premier rappel) alors un peu surpris car j'ai jamais refusé de régler ma facturer (sauf la quatrième fois où j'ai demandé une explication) et par conséquent j'aurais voulu savoir quels étaient mes droits ?
Merci à l'avance.